

***Texte d'allocution de***  
**Geneviève BLANC**

*Vice-présidente déléguée à l'environnement*  
*Et à la prévention des risques*  
*Conseillère départementale du Canton Alès 1*

Lors de la présentation des  
**V Œ U X 2 0 1 7**

Jeudi 19 Janvier 2017  
Alès

Les années se suivent et se ressemblent trop. Et il est difficile de ne pas parler de Paris, Istanbul, Nice, Bagdad, Berlin, St Etienne de Rouveray ...et de tous les lieux marqués par les attentats.

La peur pourrait devenir l'arme de destruction massive des terroristes. Elle bouscule la vie collective. Elle peut conduire au repli sur soi, à de la haine ou de la colère pour certains.

### **Alors, comment résister ?**

Où chercher les ressources pour analyser et ne pas céder à l'amalgame et aux raccourcis que nous sert l'extrême droite prompte à surfer sur nos peurs?

Il n'y a pas de réponse unique. Il y a des réponses collectives, politiques, associatives et personnelles. Il y a des cris de colère et des messages d'espoir comme la cérémonie qui après l'attentat de St Etienne de Rouveray a rassemblé tous les cultes et les citoyens. Il y a des actions concrètes d'information et de prévention, de rassemblement et de dialogue. Il y a le maintien de nos habitudes qui montrent que la société française fait face et reste debout. Résistons de toutes ces manières, car notre apathie comme notre division serait leur victoire.

**L'année 2017** débute avec plusieurs affaires judiciaires, plusieurs procès qui interpellent notre société, nos institutions, nos politiques, notre système économique, au niveau global et localement.

Le 9 janvier A Dax, c'est Jonathan Palais, un militant altermondialiste qui était accusé d'avoir volé 14 chaises à une agence BNP Paribas, une action symbolique menée avec d'autres, dans le seul but de dénoncer l'évasion fiscale à grande échelle.

Ces lanceurs d'alerte rappellent que les évasions fiscales sont chiffrées entre **60 et 80 milliards d'euros par an**. Si l'on fait le parallèle avec les difficultés financières qu'ont de fait des collectivités comme celle du Département, on se dit qu'avec ces sommes, des politiques économiques, sociales et environnementales pourraient amplement être mises en place.

On pourrait aider l'économie concrète dans nos centre-ville qui souffrent de dévitalisation, on pourrait soutenir des projets d'économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins des habitants comme à Rochebelle où une des dernières épiceries va fermer

sous peu, on pourrait aider l'installation d'agriculteurs respectueux de l'environnement, et on pourrait aussi financer la transition énergétique.

Début janvier aussi, 2 noms de la vallée de la Roya, Pierre-Alain Mannoni, relaxé, et Cédric Herrou qui attend le verdict : deux autres affaires qui ont rouvert le débat sur l'aide aux migrants et le délit de solidarité.

Pourtant, la COP22 a mis en évidence le fait que les habitants de certaines parties du globe comme l'Afrique, ceux-là même qui émettent très peu de gaz à effet de serre, subissent de plein fouet les effets du changement climatique avec des sécheresses et des inondations accrues, une progression de la désertification, et une dégradation de leur agriculture vivrière.

Autant de facteurs qui provoquent des famines et le départ de populations.....qui viennent grossir les rangs des réfugiés.

Réfugiés climatiques, économiques, ou politiques, ils

furent leur pays, bien souvent à cause de la guerre et de toutes les séquelles qu'elle entraîne laissant leur terre ravagée et polluée pour des décennies.

Toutes ces personnes ont besoin de pays d'accueil, de plusieurs pays d'accueil, comme les huguenots en ont eu besoin lorsqu'ils ont fui les persécutions dans notre pays pour aller en Suisse, en Allemagne, en Hollande etc, Nous, européens, avons des responsabilités au niveau mondial et devons faire notre part. Est-il normal que le Liban, 4 millions d'habitants, accueille 2 millions de réfugiés alors que nous parlons ici d'accueillir peut être 30 000 personnes et avec peine ?

Rappelons-nous qu'à la fin des années 70, la France avait accueilli sur son sol autour de 150 000 vietnamiens et cambodgiens qui avaient quitté leur pays sur des bateaux de fortune. D'ailleurs, à l'époque, cette tragédie humanitaire avait fait dépasser les clivages droite / gauche classique, et aujourd'hui ces personnes sont totalement intégrées.

Quarante ans après, l'Europe, en ce moment même, accepte que des centaines de réfugiés survivent dans des conditions de froid intense à Belgrade, en Serbie, où les températures descendent au dessous de -20 °.

Face à cela nous ne pouvons pas nous résigner.

D'ailleurs, à l'instar des inculpés de la vallée de la Roya, la solidarité s'organise et le nombre de français qui y contribue ne cesse d'augmenter. Ici en Cévennes, et sur Alès, les professionnels, les associations et les citoyens ont formé un collectif de solidarité pour répondre aux besoins et compléter l'action institutionnelle de l'Etat et du Département du Gard.

En tant qu'élue et citoyenne, et pour l'avoir constaté en plusieurs lieux, je suis convaincue que l'accueil peut représenter une opportunité de développement et de création d'emplois et d'activité. Un tout petit exemple proche de nous : à Soudorgues, un réfugié afghan, à la suite d'un accueil temporaire, a choisi de rester en Cévennes, d'apprendre le français etc... aujourd'hui il fait le pain pour ce village de 230

habitants qui a de ce fait, à nouveau un boulanger !  
Une belle image qui trace une voie pour commencer  
cette année !

Enfin, pour parler du plus récent et plus proche, ce  
lundi, à Marseille, avait lieu le procès relatif aux  
violences commises sur les manifestants le 21 janvier  
2011, à la gare du petit train à Anduze. Le procureur  
a requis la culpabilité à l'encontre du commandant et  
6 mois de prison avec sursis. Nous attendons le  
délibéré le 20 mars, espérant la justice et ainsi  
tourner cette page en 2017, pour nous et pour la  
gendarmerie.

En 2016, la Loi a poursuivi les regroupements  
intercommunaux et les transferts de compétences,  
qui vont maintenant s'organiser en 2017 et dont vous  
avez déjà entendu parler. En clair, mais quand même  
accrochez vous !!

- Les transports, ce n'est plus le Département qui  
les organisera avec l'agglo, dans le cadre du  
SMTBA, mais la Région. Pour les cars Edgard,  
cela sera totalement effectif en 2018 (un an de

transition).

- Le plan départemental de gestion des déchets, devient lui aussi ... régional !
- L'assainissement et l'eau potable, eux seront obligatoirement intercommunaux en 2020. Leur gestion échappe donc aux communes.

Enfin,

- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations vont faire l'objet de débats et de réorganisation tout au long de l'année 2017.

## **2 nouveautés dans cette loi :**

1/ la relation entre les inondations et la gestion des milieux aquatiques –rivières et zones humides- est officiellement reconnue et çà c'est un progrès.

2/ les intercommunalités devront organiser cette gestion globale de l'eau. Au final, soit c'est chaque intercommunalité, chaque agglo qui gèrera sa partie de Gardon.... ce qui serait une régression, soit elles pourront la déléguer à un syndicat mixte lorsqu'il en existe un, ce qui est le cas pour le bassin versant des Gardons. Je formule le voeu que l'intérêt général



préside à toutes les discussions que nous aurons au cours de cette année, et qu'il permette de dépasser les éventuels intérêts politiques. L'eau est un bien commun, c'est pourquoi il est nécessaire de s'appuyer sur tous les acteurs d'un territoire, afin de s'entendre sur sa gestion. C'est en tous cas dans cet esprit que je m'investirai dans cette tâche qui relève directement de ma délégation au Département et en tant que présidente de Commission Locale de l'Eau.

Dans ce contexte institutionnel mouvant, le Département, qui perd chaque année des ressources, veut garder le cap de la solidarité territoriale et poursuivre son aide aux communes afin qu'elles puissent satisfaire les besoins de leurs habitants.

Vous avez certainement reçu, avec la lettre d'invitation à ces vœux, un récapitulatif des subventions du CD pour le territoire pour la seule année 2016. Cela donne une idée de l'implication du CD, malgré les coupes budgétaires.

Par exemple, dans notre canton côté Anduze, en

2016, le Conseil Départemental a aidé la commune de Ribaute les Tavernes à agrandir son groupe scolaire, et celle d'Anduze à mettre en place un programme de réduction des produits phytosanitaires dans les espaces publics et à réhabiliter une partie de son réseau d'eau potable.

En 2017, au fur et à mesure de leur avancement, les projets de réfection de bâtiments communaux, scolaires ou autres seront aidés à Boisset/ Gaujac et Bagard, ainsi qu'à Générargues. Sur Anduze encore, les travaux tant attendus au collège, auront lieu en 2017, ainsi que le confortement de la digue -route direction St jean.

Autre sujet important pour ce secteur, important pour les déplacements quotidiens comme pour les loisirs, ce sont les liaisons douces : l'aménagement de la route entre Boisset et Anduze sera bientôt dans sa phase de réalisation. Et puis il y a la future voie verte entre Anduze et Lézan pour laquelle j'ai obtenu que les études débutent cette année, après sa récente acquisition.

Enfin, dans une optique de loisirs populaires et de tourisme vert, le réseau départemental des sentiers de randonnées – qui fait d'ailleurs partie de ma délégation Environnement - sera étendu, dans l'agglomération d'Alès ; 167 000€ ont été votés dans ce sens à la dernière Commission Permanente (+60% de financement).

Au-delà des financements, j'estime important de cultiver une proximité avec les communes et les citoyens, en plus de mon travail au sein de ma délégation départementale.

Comme nous nous y étions engagés, nous continuerons, avec Jean-Michel Suau, à faire des permanences sur toutes les communes.

Parallèlement, chacun à notre manière, nous continuerons à organiser des événements, moi, sur l'économie sociale et solidaire chaque année ou des forums cantonaux thématiques. Le prochain sera d'ailleurs à Alès et concernera La forêt et ses usages en Cévennes. Le 3 mars, à Rochebelle.

**2017** sera une année électorale, je n'ai pas

d'annonce à vous faire à ce sujet, mais je formule le vœu que les urnes expriment une France ouverte sur le monde et sur toutes les cultures qui la composent, une France des Lumières, une France soucieuse des classes modestes, une France consciente de ses devoirs envers la Planète !

Avant de donner la parole à Jean-Michel Suau, je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2017 pour la réussir personnellement et collectivement !

Et je terminerai en partageant avec vous cette phrase de Pierre Rabhi , comme un programme pour 2017 :

***Ne pas renoncer, c'est l'expression de la liberté, celle d'agir pour mobiliser toutes les énergies en un acte de résistance en faveur de la terre, du partage et de l'équité.***

